



PROJET DE L'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

37ème SESSION DU COMCEC

**(17 et 18 novembre 2021, réunion des hauts fonctionnaires, réunion virtuelle);
(24-25 Novembre 2021, Session Ministérielle)**

**Bureau de Coordination du
COMCEC novembre 2021**

www.comcec.org

Pour plus d'informations:
Bureau de Coordination du
COMCEC Necatibey Cad.
No: 110/A 06100 Yüce-tepe
Ankara /TURQUIE

Tél : 90 312 - 294 57 10
Fax : 90 312 - 294 57 77
Web : www.comcec.org
E-mail : comcec@comcec.org

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, des programmes et des projets du COMCEC pour sa 37^{ème} Session, qui se tiendra les 24 et 25 novembre 2021, à Istanbul, (17 et 18 novembre pour la réunion virtuelle des hauts fonctionnaires).

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre

Le COMCEC poursuit ses activités selon la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, assure une participation active et directe des Pays Membres. Les Groupes de Travail (GT) fournissent une plate-forme régulière aux experts des Pays Membres pour une discussion approfondie des politiques et pratiques dans chaque domaine de coopération à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres participant aux groupes de travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

La réunion des groupes de travail du COMCEC s'est tenue virtuellement entre mai et octobre 2021. Les détails sur les efforts de coopération de chaque groupe de travail seront donnés sous le point de l'ordre du jour pertinent. En outre, la 8^{ème} réunion des Points focaux du COMCEC s'est tenue virtuellement les 24 et 25 août 2021.

Dans le cadre du 7^{ème} appel à propositions de projets dans le cadre du programme de financement de projets du COMCEC, 21 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions sur les voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. Aussi, dans le cadre du 8^e appel à propositions de projets lancé en septembre 2020, 5 nouveaux projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Tout les projets devraient être finalisés en 2021. Les documents pertinents sont disponibles sur le site internet du COMCEC. (cpf.comcec.org)

En outre, en vue d'aborder les ramifications existantes et potentielles de la pandémie de COVID, le BCC a lancé le programme COMCEC COVID Response (CCR) en 2020 au profit des pays membres. À cet égard, dans le cadre du 1^{er} appel à propositions de projets, un total de 9 projets des pays membres ont été sélectionnés pour être financés en 2021.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC et les recommandations de politiques de la Session Ministérielle du COMCEC.

Dans ce cadre, la 36^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé des États Membres et des Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, la Session s'est félicitée du succès de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et des études

de recherche et des perspectives sectorielles menées par le BCC pour enrichir les discussions lors de chaque réunion du Groupe de Travail du COMCEC.

Par ailleurs, saluant les précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, le 37ème Comité de Suivi du COMCEC s'est félicité du lancement de vingt-sept projets à compléter en 2021 et a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les recommandations de politique ministérielle.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR **Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action**

Le Programme d'action de l'OCI pour la période 2016-2025 (OCI-2025 : Programme d'Action) a été adopté lors du 13ème Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Turquie les 14-15 avril 2016. Souligne l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Le Programme d'Action par le COMCEC, la 36ème Session du COMCEC a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement détaillés sur la mise en œuvre du Programme lors des Sessions et des Réunions de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI doit soumettre un rapport d'activité complet sur la mise en œuvre du programme. La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR **Développements de l'Economie Mondiale avec Référence Particulière aux Impacts Socio-économiques de la Pandémie de COVID-19 sur les Pays Membres de l'OCI**

- Rapport Economique Annuel sur les Pays Membres de l'OCI

A la lumière de la décision pertinente de la 12ème Session du COMCEC, le SESRIC a préparé un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leurs implications sur les pays membres de l'OCI et le soumet aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses Rapports Annuels Economiques, SESRIC résume les développements économiques et financiers régionaux et mondiaux, et fournit des recommandations de politiques aux Pays Membres. Dans le rapport de cette année, une référence particulière devrait être accordée aux impacts de la pandémie COVID-19 sur les secteurs du commerce, du transport et du tourisme.

Mesure(s) Nécessaire(s): Il est prévu que le SESRIC soumette un rapport sur les développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux impacts de la pandémie COVID-19 sur les secteurs du commerce, du transport et du tourisme dans les États membres de l'OCI. Les Pays Membres partageront leur expérience concernant les développements économiques récents.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR Commerce intra-OCI

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs importants de coopération du COMCEC. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC. La 36^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation de la 15^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) et de la Réunion Consultative sur le Commerce du COMCEC COVID-19 et a accueilli favorablement les recommandations politiques formulées lors de ces réunions. La session s'est également félicitée des principes directeurs et des pratiques recommandées identifiés dans le « Manuel du COMCEC pour les organismes de facilitation du commerce performants » élaboré par le GTC.

Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, les 16^{ème} et 17^{ème} réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC se sont tenues respectivement le 20 mai 2021 et le 30 septembre dans un format virtuel, avec pour thème « Contre-mesures pour soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine du commerce, quatre projets sont mis en œuvre par les Maldives, la Turquie, l'ICCIA et le SMIIC dans le cadre du programme de financement de projets du COMCEC et deux projets du Liban et de la Palestine sont financés dans le cadre du programme COMCEC COVID Response.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session un rapport sur les résultats des 16^{ème} et 17^{ème} réunions du Groupe de Travail sur le Commerce et des projets mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement des projets du COMCEC et du COMCEC COVID Response.

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPL.

- SCP-OCI:

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011.

Le 27 octobre 2020, une Réunion Consultative Virtuelle pour discuter des questions concernant la Mise en Œuvre du SPC-OCI a été tenue avec la participation des États Participants signataire de l'Accord SPC-OCI et ayant soumis leurs listes de concessions. Les États participants ont discuté de l'état actuel du système en termes d'achèvement des étapes nécessaires (c'est-à-dire la soumission des listes de concessions mises à jour, l'achèvement des procédures internes découlant des dispositions des Accords du SCP-OCI) à prendre pour sa mise en œuvre et déterminé une feuille de route pour l'avenir. La 36^{ème} Session du COMCEC a exprimé son appréciation à la

République de Turquie pour avoir accueilli et le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC pour organiser la Réunion Consultative Virtuelle susmentionnée pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI.

Au cours de sa 36^{ème} Session, le COMCEC s'est félicité que la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République Islamique d'Iran, le Maroc aient remis au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales (CNC) leurs listes de concession mises à jour, et a pris note avec satisfaction de l'information fournie par l'Arabie Saoudite selon laquelle le Conseil de Coopération du Golfe communiquera ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six pays membres, à savoir : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.

En outre, la session a mandaté le CNC pour clarifier le contexte et fournir l'interprétation du point numéro 6 de l'accord-cadre du SPC-OCI concernant la définition des LDC, notamment la phrase « à moins que le COMCEC n'en décide autrement » avant l'opérationnalisation du SPC-OCI. En outre, la Session a demandé aux États Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la soumission des listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociation Commerciale (CNC) dans le format standard distribué par le Secrétariat du CNC pour la concrétisation du SPC-OCI au plus tôt.

La 36^{ème} session du COMCEC s'est également félicitée de l'offre de la République de Turquie, en tant que président du 1^{er} et du 2^{ème} tour du Comité de Négociation Commerciale (CNC), de convoquer une réunion du CNC en 2021 dès que possible pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du Système et fixer une date pour son entrée en vigueur et a appelé les États Participants concernés du SPC-OCI à participer activement à cette réunion.

Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, ladite réunion du CNC s'est tenue virtuellement les 1^{er} et 2 juin 2021. Le Comité a convenu du 1^{er} juillet 2022 comme date limite pour l'entrée en vigueur du système et a demandé aux États membres concernés d'accélérer l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparations jusqu'à cette date.

En outre, conformément aux demandes des États membres lors de la réunion consultative virtuelle susmentionnée tenue le 27 octobre 2020, pour une meilleure compréhension des accords actuels du SPC-OCI, une réunion de formation virtuelle a été organisée le 12 avril 2021 avec la participation des États Participants signataire de l'Accord SPC-OCI et ayant soumis leurs listes de concessions.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. À ce jour, le CIDC a organisé seize Foires Commerciales Islamiques. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les États Membres.

La 36^{ème} Session du COMCEC a exprimé sa gratitude aux États Membres suivants pour avoir accueilli des Foires Commerciales et Expositions Islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République de Turquie d'avoir accueilli l'organisation « 7^{ème} OCI Halal Expo » à Istanbul entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre 2019;
- L'Etat du Koweït pour avoir accueilli «l'Edition Exceptionnelle de l'exposition sur le tourisme, l'artisanat et la décoration intérieure des Pays membres de l'OCI » au Koweït du 18 au 23 décembre 2019.

Par ailleurs, la 36^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les États Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a également réitéré sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC doit rendre compte des derniers développements concernant les foires commerciales islamiques et les expositions sectorielles.

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 36^{ème} Session du COMCEC a demandé au BID et au CIDC de continuer de fournir de l'assistance technique aux États Membres sur les questions relatives à l'OMC et d'intensifier leurs efforts afin de sensibiliser les États Membres de l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies, et a demandé à la BID et au CIDC d'assurer la synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États Membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration complète dans le système commercial multilatéral sur une base juste et équitable.

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités dans ce domaine à la Session.

- Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 36^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités de financement, de promotion et de développement de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États

Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcents de commerce intra-OCI. La Session a de même invité les Etats Membres à compléter les conditions d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID réalise sa mission avec succès.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI, la 36^{ème} session du COMCEC a pris note du rapport préparé par l'ICIEC sur le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI et a demandé à l'ICIEC et au SESRIC d'achever les préparatifs techniques pour le lancement du Programme dès que possible. La Session a également demandé à l'ICIEC en coopération avec le SESRIC de finaliser l'enquête pour évaluer les données commerciales et les systèmes de partage d'informations sur le crédit des pays membres afin d'assurer l'opérationnalisation du programme conformément aux priorités et réglementations des pays membres, et de soumettre les résultats à la 37^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 37^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le groupe de la BID doit rendre compte de ses activités en matière de financement du commerce et d'assurance contre le risque de crédit à l'exportation. Il est également prévu que le Groupe de la BID (ICIEC) informe la Session des résultats de l'enquête susmentionnée et des derniers développements en ce qui concerne le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI.

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

Le SMIIC, en tant qu'institution affiliée à l'OCI, vise à contribuer à l'amélioration du commerce entre les pays membres en réalisant des normes harmonisées et en éliminant les barrières techniques.

La 36^{ème} Session du COMCEC a remercié l'INMPI d'avoir organisé des activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et a invité les États Membres à apporter leur soutien pour accroître encore la visibilité dans les forums internationaux, notamment à travers son adhésion en tant qu'observateur au Comité sur les Obstacles Techniques au Commerce de l'OMC. La Session invite également les États Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les États Membres, et a invité les États Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI. La Session a également salué les efforts de l'INMPI qui a mené 6 programmes de formation sur les normes halal de l'OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

Accueillant la République populaire du Bangladesh, la République du Tchad, la République d'Indonésie, l'État du Koweït et la République du Yémen en tant que nouveaux membres et la Fédération de Russie en tant que nouveau membre observateur de l'INMPI, ce qui a porté le nombre des États membres de l'INMPI à 42 avec 3 observateurs, la 36^{ème} session du COMCEC a invité les États Membres concernés à devenir membres de l'INMPI et à participer activement ses comités techniques (TC), à ses Conseils de Métrologie et d'Accréditation.

Dans son discours inaugural à la séance d'ouverture de la 36^{ème} session du COMCEC, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a souligné l'importance des aliments halal et a invité en conséquence la Chambre Islamique de Commerce à

entreprendre les efforts nécessaires en coopération avec l'Organisation de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques afin d'établir une coordination souhaitable entre les pays membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SMIIC informera la Session des développements récents concernant ses activités liées au commerce.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

- Réunions du Secteur Privé

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des Pays Membres pour communiquer entre eux, explorer les opportunités pour le commerce et les investissements. À ce jour, 16 réunions du secteur privé ont eu lieu. Outre les réunions du secteur privé, l'CICIA organise également des forums de femmes chefs d'entreprise.

La 37^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note des efforts de la CICIA dans l'organisation des Forums, des programmes de formation, les réunions B2B, les Séminaires et les Ateliers afin d'encourager le rôle du secteur privé à développer son réseau et augmenter le commerce et les opportunités d'investissement et a encouragé les Chambres de Commerce des Pays Membres à participer activement aux activités de la CICIA.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICIA doit présenter un rapport à la Session sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

- Centre d'Arbitrage de l'OCI

La CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de marchandises de Turquie (TOBB) ont intensifié leurs efforts en vue de l'opérationnalisation du Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul/Turquie. À cet égard, la 36^{ème} Session du COMCEC a salué et félicité la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. La Session s'est également félicitée des efforts visant à opérationnaliser le Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul et demandé à la CICIA et au TOBB d'accélérer les mesures à prendre pour rendre le Centre opérationnel.

Par ailleurs, le 37^{ème} Comité de suivi du COMCEC a demandé à la CICIA et à la TOBB de finaliser les préparatifs pour rendre le Centre d'arbitrage de l'OCI pleinement opérationnel avant la 37^{ème} session du COMCEC. A l'occasion du lancement du Centre, le Comité a également salué la proposition de la CICIA et de la TOBB d'organiser un grand événement inaugural en marge de la 37^{ème} session du COMCEC. Le 37^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a également demandé aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'Arbitrage.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICIA et TOBB doivent soumettre un rapport à la Session sur les derniers développements au sujet de l'opérationnalisation du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- Financement du développement du secteur privé

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), membre du Groupe de la BID, œuvre pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres et finance des projets du secteur privé à cette fin.

Le 37^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction des efforts de l'ICD, qui travaille efficacement au financement des projets du secteur privé dans les Pays Membres. Le Comité a également demandé à la CID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de financement du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Mesure(s) Nécessaire(s): La SID doit informer la Session de ses efforts de financement du secteur privé.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR **Amélioration des transports et des communications**

Le secteur de transport et des communications revêt une importance particulière au développement économique et social des Pays Membres. Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, le groupe de travail sur le transport et les communications (TCWG) tient virtuellement ses 16^{ème} et 17^{ème} réunions le 31 mai 2021 et le 14 octobre 2021, respectivement, avec le thème « Stratégies d'atténuation pour les fournisseurs de services de transport pendant et après COVID-19 dans les pays membres de l'OCI ». Le 37^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec appréciation de la convocation de la 16^{ème} réunion du GTTC du COMCEC.

Les documents pertinents des 16^{ème} et 17^{ème} réunions du GTTC sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le secteur du transport et des communications, dans le cadre du programme de financement des projets du COMCEC, un total de 4 projets sont mis en œuvre par le Cameroun, le Nigeria, la Turquie et les Maldives.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la session des résultats des 16^{ème} et 17^{ème} réunions du GTTC, des projets en cours d'exécution dans le cadre du financement des projets du COMCEC et des autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR **Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif**

En tant que source de revenu, d'emploi et de richesse de plus en plus importante dans de nombreux pays, le tourisme est l'un des domaines de coopération importants du COMCEC.

La 36^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation de la 15^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme et de la Réunion Consultative du COMCEC COVID-19 sur le Tourisme et a accueilli favorablement les recommandations politiques formulées lors de ces réunion.

En accord avec la résolution pertinente de la 36^{ème} Session du COMCEC, la 16^{ème} réunion du groupe de travail sur le tourisme s'est tenue le 25 mai 2021, dans un format uniquement virtuel, avec le thème « Stratégies d'atténuation pour le tourisme après la COVID-19 ». Par ailleurs, le Groupe de Travail sur le Tourisme (TWG) tient virtuellement sa 17^{ème} réunion le 23 septembre 2021 sur le même thème. Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Quant aux projets multilatéraux relevant de la zone de coopération touristique, quatre projets sont mis en œuvre par le Cameroun, la Turquie, l'Ouganda et le Burkina Faso dans le cadre du programme de financement de projets du COMCEC. En outre, quatre projets de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, du Burkina Faso et du Suriname sont en cours de réalisation dans le cadre du programme COMCEC COVID Response.

En outre, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières en Palestine, en particulier à Al-Quds Al-Sharif et des résolutions des récents Sommets islamiques extraordinaires sur Al-Quds, le BBC a lancé le Programme Al-Quds, qui se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire à Al-Quds. Le programme se compose de plusieurs projets à réaliser, en collaboration avec le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine entre 2020 et 2022. Les deux premiers projets ont été mis en œuvre avec succès en 2020. En outre, dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC, six nouveaux projets sont mis en œuvre à Al-Quds Al-Sharif en 2021.

La Session a également exprimé sa gratitude à la Turquie pour avoir accueilli la 8^{ème} réunion du Forum du Secteur Privé de Tourisme de l'OCI/COMCEC qui s'est tenue virtuellement le 11 novembre 2020 sur le thème « Al Quds en tant que destination spéciale ». La 9^{ème} réunion du Forum du secteur privé du tourisme de l'OCI/COMCEC se tiendra virtuellement en novembre 2021 avec pour thème « L'évaluation de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et les stratégies de relance ».

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats de la 17^{ème} réunion du groupe de travail du COMCEC sur le tourisme, des projets mis en œuvre dans le cadre du financement de projets du COMCEC, du COMCEC COVID Response et du programme Al-Quds du COMCEC ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire

Le COMCEC accorde une importance particulière au renforcement de la coopération agricole entre les États Membres de l'OCI. Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} Session du COMCEC, la 16^{ème} réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC s'est tenue le 27 mai 2021, virtuellement, avec pour thème « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : Le cas de COVID-19. »

La 17^{ème} réunion du Groupe de travail Agriculture s'est tenue le 12 octobre 2021, virtuellement, sur le thème susmentionné. Le groupe de travail a formulé une série de recommandations politiques

visant à renforcer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire dans les pays membres. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Quant aux projets multilatéraux dans le domaine de la coopération agricole, six projets du Bénin, de l'Iran, du Niger, du Suriname, du COMSTECH et du SESRIC sont mis en œuvre dans le cadre du financement des projets du COMCEC. En outre, trois projets de l'Indonésie, de l'Iran et de la Turquie seront mis en œuvre dans le cadre du programme COMCEC COVID Response.

Par ailleurs, conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} session du COMCEC, la République de Turquie a accueilli la huitième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole du 25 au 27 octobre 2021 à Istanbul.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra à la Session les résultats de la 17^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture, des projets à mettre en œuvre dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC et du COMCEC COVID Response ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Soulagement de la pauvreté

La pauvreté est l'un des défis majeurs du développement auquel l'humanité est confrontée. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 a annulé les années de progrès en matière de réduction de la pauvreté. Outre les millions de vies perdues, près de 120 millions de personnes sont devenues pauvres dans les conditions de la pandémie. Par conséquent, la coopération internationale est plus que jamais cruciale pour aider les pays en développement dans la lutte contre la pauvreté.

Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} Session du COMCEC, la 16^{ème} réunion du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté s'est tenue virtuellement le 24 mai 2021, avec le thème « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans le Pays Membres de l'OCI. » La 17^{ème} réunion du groupe de travail s'est tenue virtuellement le 7 octobre 2021 sur le même thème et le groupe de travail a formulé une série de recommandations politiques pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets multilatéraux dans le domaine de la réduction de la pauvreté, trois projets sont mis en œuvre par le Bénin, la Gambie et la Turquie en 2021 dans le cadre du programme de financement de projets du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la Session les résultats de la 17^{ème} réunion du groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté et des projets en cours d'exécution dans le cadre du financement de projets du COMCEC et du COMCEC COVID Response et d'autres développements dans ce domaine de coopération.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Suite au 3ème Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005, un fonds spécial nommé le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été établi sous la BID. Il a été officiellement lancé en 2007, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008 est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). En plus de créer plus d'emplois, ce fonds vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres africains.

La 36ème Session du COMCEC a réitéré sa demande aux États Membres engagés au FSID de respecter leurs engagements et a demandé au Groupe BID de faire un rapport lors de la 37ème Session du COMCEC relatif aux insuffisances pour atteindre le capital requis par le FSID. Rappelant les résolutions pertinentes des récentes sessions du COMCEC sur les observations des Pays membres en vue d'améliorer la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté, notamment en augmentant la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, notamment par des projets de petite et moyenne dimension financés par des subventions, la session a demandé à nouveau au FSID de prendre ces observations en considération dans la planification de ses programmes et activités futurs.

De plus, la Session a demandé à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA et à l'achèvement de ses projets, en fournissant des détails sur les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, les leçons apprises, etc. et de les soumettre aux forums pertinents de l'OCI, y compris les prochaines réunions du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA et informer la Session sur la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

- Programme de l'EPF-OCI

Afin d'atteindre une qualité dans l'Éducation Professionnelle et de Formation, le SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009

Prenant note avec appréciation du rapport de progrès du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025, la 36ème Session du COMCEC a demandé au SESRIC de soumettre des rapports de progrès sur le statut de mise en œuvre de la Feuille de Route aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Saluant les efforts du SESRIC pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025, la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au SESRIC de soumettre un rapport d'étape à la 37ème Session du COMCEC sur la mise en œuvre de la feuille de route.

Le Comité a également apprécié les efforts continus du SESRIC en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans les pays membres et a appelé le SESRIC à mobiliser davantage de ressources financières pour le programme. Le Comité a également appelé les États Membres à participer et à soutenir les divers programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du programme OCI-EFP.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la Session des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025.

- Mise en Œuvre des ODD

L'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD), annoncés lors du Sommet extraordinaire des Nations unies en septembre 2015, présentent un programme de développement ambitieux et complet. Le COMCEC a inscrit les ODD à son ordre du jour dès le début et a mené des études importantes telles que : « Les facteurs critiques de succès dans la mise en œuvre de l'agenda de développement post-2015 et des objectifs de développement durable : Situation actuelle et perspectives pour l'OCI » et « Contributions des institutions de l'OCI à la réalisation des ODD dans les pays membres ».

La 36^{ème} Session et la 37^{ème} Réunion du Comité de Suivi du Comité ont demandé au SESRIC de préparer des rapports annuels sur les progrès vers la réalisation des ODD prioritaires dans les Pays Membres de l'OCI et de les soumettre aux Sessions Ministérielles du COMCEC. En outre, la 37^{ème} réunion du Comité de suivi du COMCEC a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 37^{ème} session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC doit informer la Session sur les récents développements à cet égard.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR **Approfondissement de la coopération financière**

Ayant une structure fondée sur les actifs qui soutient la croissance économique, le développement et la justice sociale, la finance islamique a un grand potentiel pour contribuer aux efforts de développement des pays membres. Dans ce contexte, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC se concentre sur divers aspects de la finance islamique lors de ses récentes réunions.

Conformément à la résolution pertinente de la 36^{ème} Session du COMCEC, la 15^{ème} réunion du Groupe de travail sur la coopération financière (GTCF) s'est tenue le 6 avril 2021, dans un format uniquement virtuel, avec pour thème « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux micro-entreprises et aux PME contre la COVID-19 ». La Réunion a également examiné la première étude de cas de pays ainsi que le premier projet du rapport de recherche préparé sur ledit thème. À la suite de la 15^{ème} réunion, la 16^{ème} réunion du GTCF s'est tenue le 9 septembre 2021, dans un format uniquement virtuel, avec le même thème. La réunion a également examiné toutes les études de cas par pays (Jordanie, Indonésie, Koweït, Sénégal et Fédération de Russie) ainsi que la version finale du rapport de recherche préparé sur ce thème et a formulé des recommandations politiques

concrètes. Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet du COMCEC. (www.comcec.org).

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine de la coopération financière, cinq projets sont mis en œuvre par l'Afghanistan, le Brunéi Darussalam, la Malaisie, le Nigéria et la Sierra Leone en 2021 dans le cadre du Programme de financement de projets du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la session des résultats de la 15^{ème} réunion du groupe de travail sur la coopération financière et des projets mis en œuvre en 2021 dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

De plus, les activités en cours dans le domaine de la finance ont été également effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC, et des Forums des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

- Forum des Bourses de Valeurs OCI

En tant que plateforme et un canal de communication pour les pays membres, le Forum des Bourses de l'OCI vise à approfondir la coopération parmi les autorités compétentes des pays membres. Le Forum a tenu quatorze réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, notamment l'indice S&P OIC/COMCEC 50 Shariah et la bourse de l'or de l'OCI. La 14^{ème} Réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 8 Octobre 2020. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

En outre, la 36^{ème} Session du COMCEC a demandé aux États Membres de soutenir activement le Groupe de travail du Forum sur les Indices en vue d'une promotion active de l'indice S&P OIC/COMCEC Shariah 50 et du Fonds auprès des investisseurs et de la communauté financière de leurs pays respectifs, en les informant directement ou par le biais d'événements publics et communiqués de presse, ainsi que par la publication de l'Index sur les sites officiels de leurs Bourses. La session a également invité les États membres à soutenir le groupe de travail du Forum dans la recherche d'investisseurs pour le Fonds et l'augmentation des actifs sous gestion du Fonds en coopération avec la BID.

En ce qui concerne l'établissement de la Bourse de l'or de l'OCI, la session a demandé au Secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques pour l'établissement de la Bourse de l'or de l'OCI et d'en faire rapport à la 37^{ème} session du COMCEC et à la réunion du Comité de suivi. La Session a également invité toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des banques centrales de l'OCI et, les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer le Comité des développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que les S&P OIC / COMCEC 50 Shariah Index, ainsi que du rapport d'avancement relatif à la réalisation du projet de Bourse d'Or précité. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

En tant que plate-forme régulière pour renforcer la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres, le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC s'a tenu neuf réunions jusqu'à présent. La 10^{ème} réunion du Forum se tiendra virtuellement le 9 novembre 2021. (<http://www.comceccmr.org/>). Se félicitant de l'offre du Conseil des Marchés des Capitaux (CMB) de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 11^{ème} réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2022, la 36^{ème} session du COMCEC a appelé les États membres à participer activement à cet événement important.

Rappelant la résolution pertinente des 35^{ème} et 36^{ème} sessions du COMCEC, la 37^{ème} réunion du Comité de suivi a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC sur l'établissement de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/de la bourse immobilière du COMCEC parmi les États membres de l'OCI intéressés et a demandé au Forum/au Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à l'établissement de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/de la bourse immobilière du COMCEC. En outre, le Comité a appelé les États membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/de la bourse immobilière du COMCEC et les a invités à identifier leurs organes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, le Conseil des marchés de capitaux de Turquie doit informer la session des développements récents concernant les activités du Forum. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

Les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays de l'OCI poursuivent leurs efforts pour améliorer la coopération et le renforcement des capacités dans le cadre du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

La 36^{ème} Session du COMCEC a accueilli favorablement le Communiqué de la 2^{ème} Réunion du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC qui s'est tenue virtuellement le 7 octobre 2020. La 3^{ème} Réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 29 septembre 2021.

En outre, félicitant les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC à l'intention des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres, la 36^{ème} Session du COMCEC et la 37^{ème} Réunion du Comité de Suivi ont demandé au SESRIC de continuer à organiser de telles activités pour les institutions pertinentes des États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Banque centrale de la République de Turquie doit informer le Comité des activités du Forum et le SESRIC doit informer la Session de ses activités de formation et de renforcement des capacités dans ce domaine.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Echange de vues sur « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre la COVID- 19 »

Des sessions d'échanges de vues ont lieu régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 36^{ème} session du COMCEC a décidé que le thème de l'échange de vues ministériel de la prochaine session du COMCEC serait « Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre la COVID- 19 » et a demandé au groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC, lors de sa 16^{ème} réunion, en coopération avec les institutions concernées de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 37^{ème} session du COMCEC. Conformément à la résolution susmentionnée, le groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC, lors de sa 16^{ème} réunion, a élaboré les préparatifs de la session ministérielle d'échange de vues et a formulé une série de recommandations politiques à soumettre à la 37^{ème} session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC doit informer la session des préparatifs de la session d'échange de vues, y compris les recommandations du groupe de travail qui seront soumises à la session ministérielle d'échange de vues pour examen. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- **Thèmes Possibles pour la Session d'Echange de Vues de la 38^{ème} Session du COMCEC**

Au cours de sa 37^{ème} Réunion, le Comité de Suivi a discuté des thèmes possibles pour la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 38^{ème} Session du COMCEC :

La 37^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire pour explorer les points de vue des États membres sur le sujet et de rapporter les résultats à la 37^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC est tenu de présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la session d'échange de vues de la 38^{ème} Session du COMCEC. La 37^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la session ministérielle d'échange de vues de l'année prochaine.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

Date de la 38^{ème} Session du COMCEC

La Session décidera des dates de la 38^{ème} Session du COMCEC et de la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates spécifiques pour la 38^{ème} Session du COMCEC et la 38^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.